

TOUT BUGEY-SUD

n°12 | Mars 2025

Le magazine de la
communauté de communes
www.ccbugeysud.com

 @CCBugeySud

Patrimoine:

en route vers le label
Pays d'Art et d'Histoire



Maison traditionnelle bugiste avec des pignons à redents

P. 4 | Agriculture

Une carte
interactive
des produits
agricoles

P. 7 | Bâtiments

Visite virtuelle
de la future
piscine
intercommunale

P. 14 | Urbanisme

La révision du
SCoT Bugey-
Sud est lancée



BUGEYSUD
Communauté de communes

RETROUVEZ LES ACTUALITÉS
DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX...

Facebook :
@CCBugeySud

LinkedIn :
@Communauté de
communes Bugey-Sud

Iliwap :
@Communauté de
communes Bugey-Sud



LE TERRITOIRE

41
communes



Depuis la fusion des communes de Ruffieu
et de Haut-Valromey au 1^{er} janvier 2025, la
communauté de communes Bugey-Sud compte
désormais 41 communes.

34 938 habitants

LE PROJET DE TERRITOIRE BUGEY-SUD



AXE 1 : Redynamiser le
territoire et renforcer son
attractivité résidentielle,
économique et touristique.

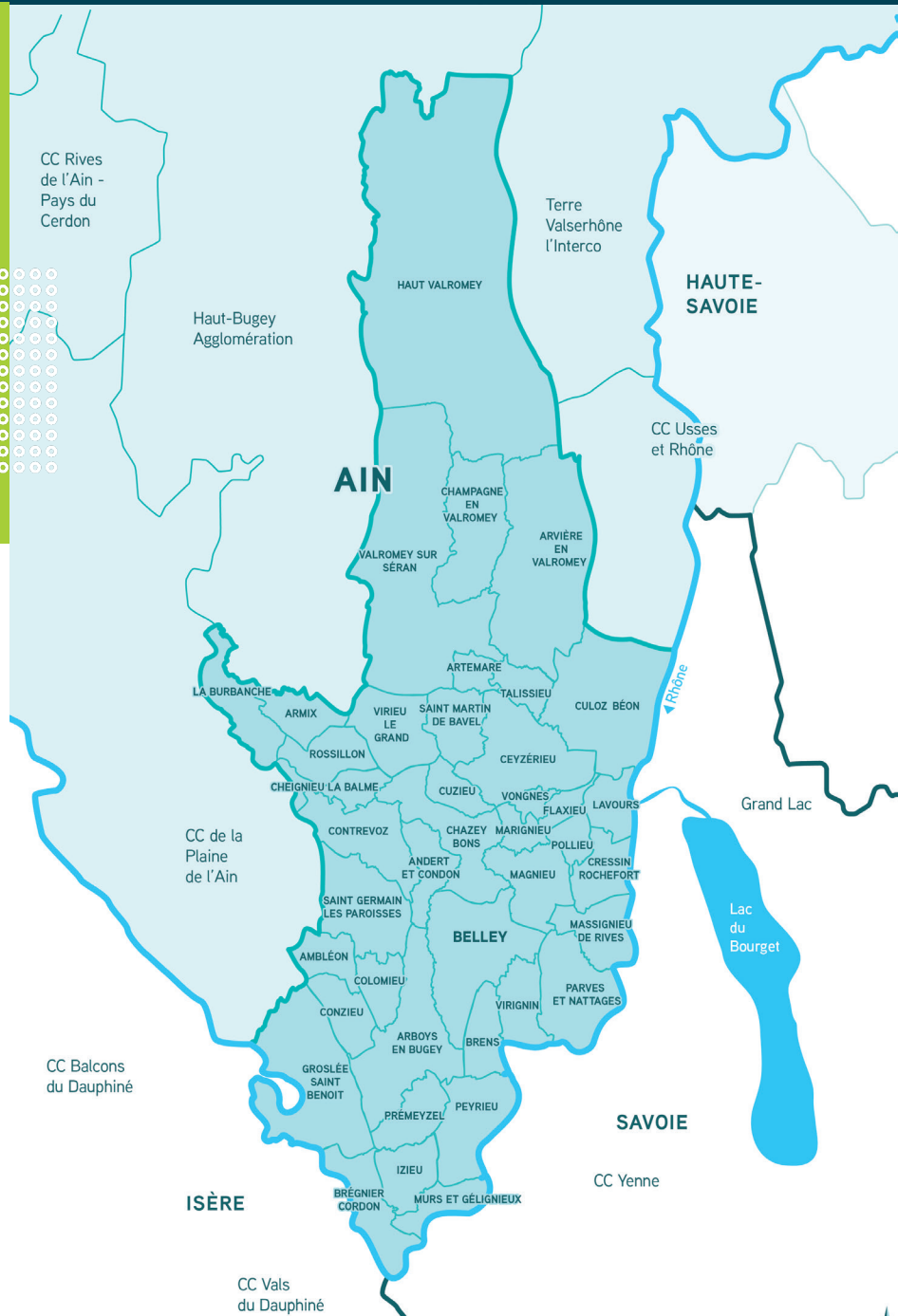


AXE 2 : Préserver les
ressources, le capital
environnemental et la qualité
de vie du territoire.



AXE 3 : Organiser et
coordonner l'action publique
au service de la mise en
oeuvre du projet commun.

www.ccbugeysud.com



INFOS PRATIQUES

La communauté de communes Bugey-Sud accueille le public au 46 rue du Lieutenant Argenton à Belley du lundi au vendredi de 9h à 12h et les lundis, mardis et jeudis de 14h à 17h.
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact :

accueil@ccbugeysud.com
www.ccbugeysud.com | 04 79 81 41 05

Localisation des autres services de la communauté de communes Bugey-Sud accueillant du public

Régie des eaux

Au 68 rue Antoine Lavoisier -
La Pélissière à Belley :

04 28 38 44 81

Accueil du public :

Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h30.
Jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30.

Maisons France Services :

04 57 29 81 50

- Belley : 170, avenue Paul Chastel

Lundi : 10h-13h et 14h-17h
Mardi/Jeudi : 14h-18h
Mercredi : 9h-12h et 14h-17h
Vendredi : 10h-14h

- Virieu-le-Grand (Mairie) Lundi : 14h-17h

- Groslée-Saint-Benoit (Mairie de Saint-Benoit) Mardi : 9h-12h

- Culoz-Béon (Mairie) Mercredi : 9h-12h

- Champagne-en-Valromey (Maison de Pays) Jeudi : 9h-12h

La piscine intercommunale, Avenue Paul Chastel à Belley, est fermée depuis le 1^{er} juillet 2024 pour des travaux de réhabilitation.




Directrice de publication : Pauline GODET

Rédacteur en chef : Christophe GIBOULET

Conception - réalisation : Audrey CANDY LLAMAS

Crédits photos : CCBS - F.SCALI - L.MADELON - NEC

Bugey - Florent Chambaz - Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier

Imprimé sur papier 100 % recyclé fabriqué en France par Gonnet Imprimeur à Virignin, 01300. 

Tirage : 19 300 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Communauté de communes Bugey-Sud

34 Grande Rue - CS 87071

01301 BELLEY Cedex

L'édito

Alors que nous entamons la dernière année de ce mandat, c'est avec une détermination renouvelée que nous nous tournons vers l'avenir. Cette période sera décisive pour finaliser les projets engagés et consolider les bases du développement futur de notre territoire.

Le chantier majeur portera sur l'eau et l'assainissement. Avec un investissement de près de 82 millions d'euros sur 15 ans, notre plan pluriannuel permettra d'améliorer nos infrastructures et de garantir un accès sécurisé à cette ressource précieuse.

A titre d'exemples, la mise aux normes de la station d'épuration de Culoz-Béon est programmée, et l'interconnexion du réseau d'eau potable d'Arboys-en-Bugey avec celui de Belley est réalisée.

Nous avons également lancé la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui définira les grandes orientations d'aménagement pour les années à venir.

Ce sera une occasion cruciale de réfléchir ensemble au développement durable de Bugey-Sud, en conjuguant attractivité économique et préservation de notre cadre de vie.

Des ateliers participatifs à destination du grand public seront organisés les 1^{er} et 2 avril 2025, je vous invite à venir nombreux pour prendre part à la réflexion collective sur l'organisation prochaine de notre territoire.

Dans cette même logique de développement maîtrisé et cohérent, un pacte fiscal et financier solidaire va être instauré entre l'intercommunalité et ses communes membres pour favoriser la mise en œuvre de notre projet de territoire, et permettre le financement de projets communaux vertueux pour l'ensemble de Bugey-Sud.

Via cet outil, nous souhaitons renforcer la solidarité territoriale et optimiser les ressources dans un contexte financier complexe, contraint et incertain.

Malgré des marges de manœuvre limitées, l'objectif est de proposer un contrat bénéfique pour toutes les parties et qui profitera à tous les habitants.

Je vous souhaite une agréable lecture de cette nouvelle édition.



Rétrospective 2024
de la communauté de
communes Bugey-Sud

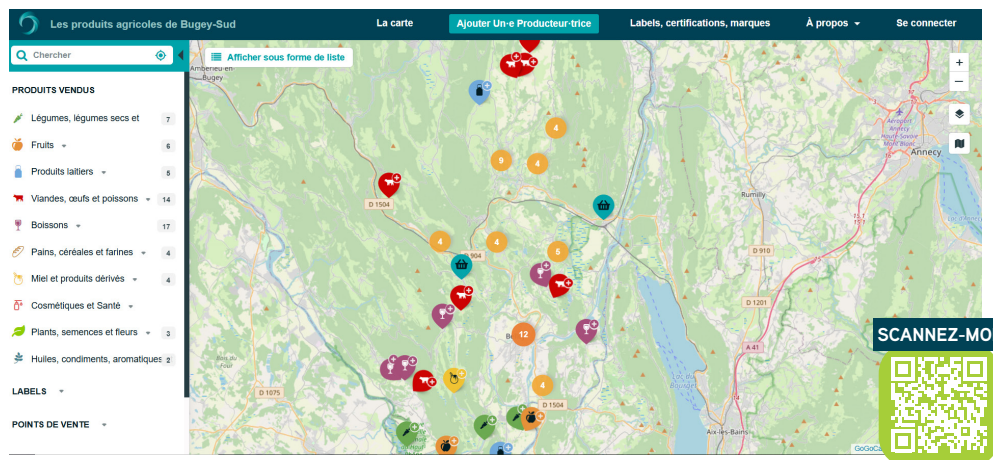


Pauline GODET,

*Présidente de la communauté
de communes Bugey-Sud,
Maire de Valromey-sur-Séran*



PRODUITS LOCAUX, Bugey-Sud lance sa carte interactive des produits agricoles



La communauté de communes Bugey-Sud vous propose une carte interactive pour découvrir facilement et gratuitement les exploitations et les produits agricoles du territoire.

Ce projet vise à encourager une consommation responsable et à promouvoir les circuits courts, tout en soutenant les producteurs agricoles de Bugey-Sud.

Grâce à cette carte, vous pouvez localiser les producteurs agricoles du territoire selon leur emplacement géographique. Vous avez également la possibilité de filtrer par catégories de produits (fruits, légumes, produits laitiers, vins, miel, ...), par labels (agriculture biologique, Haute Valeur Environnementale, Saveurs de l'Ain) ou par points de vente (fermes, marchés, ...).

En quelques clics, vous accédez à toutes les informations pratiques : horaires d'ouverture, adresses, contacts et labels des producteurs.

Cette carte est aussi la vôtre !

Chacun peut proposer des ajouts (en cliquant sur "Ajouter un Producteur" en haut de la page) ou suggérer des modifications sur une fiche à actualiser (en bas de la fiche avec l'icône crayon). Ces propositions ne seront visibles qu'après validation par les services concernés de la communauté de communes Bugey-Sud.



<https://gogocarto.ccbugeysud.com/map>



Michel Charles Riera

vice-président en charge de l'agriculture, du PAAT et de la gestion des déchets

Cette carte est une réponse concrète aux attentes des consommateurs qui souhaitent se tourner vers une alimentation locale et de qualité. Elle offre une grande visibilité aux agriculteurs producteurs de notre territoire, en facilitant la découverte de leurs produits.



LES TÉMOIGNAGES Gaec Roux & fils

Chatonod, Magnieu

Notre exploitation viticole s'est diversifiée en 2009 avec un atelier lait et, plus récemment, un atelier œufs de ferme. Le vin et les œufs sont vendus en direct, à la ferme et au marché de Belley. Nous privilégions les petites productions pour rester fidèles à nos valeurs, même si la demande dépasse parfois l'offre. Nous trouvons que cette carte met en lumière la richesse des productions locales de Bugey-Sud, et permet aux consommateurs de facilement trouver des produits proches de chez eux. Nous aussi, nous en découvrons certaines que nous ne connaissions pas ! Consommer local est le meilleur moyen de concilier écologie et économie, et d'être cohérents en évitant d'aller en grande surface chercher des fraises en décembre ! L'information est à présent disponible : il ne reste plus aux consommateurs que d'y aller ! *Bravo pour cette carte, un bel outil de communication ! François et Laurent ROUX*



Jérémy Decoster

Viticulteur, Andert-et-Condou



Je cultive 6 hectares de vignes en agriculture biologique depuis 2016. Toute la production est embouteillée et vendue localement ou à l'international.

Contrairement à d'autres sites institutionnels souvent peu attractifs, cette carte est une réussite : simple, moderne et lumineuse, à l'image du Bugey ! En tant que membre de l'association des viticulteurs bio "La Fiancée du Picrate", je trouve intéressant de participer à cette dynamique où toutes les productions locales sont réunies. Dynamique bien réelle d'ailleurs car les producteurs bugistes se rejoignent sur des valeurs collectives. *Jérémy Decoster*



ÉDUQUONS NOS ENFANTS

+ d'infos
pat@ccbugeysud.com

1. Bien manger, bouger dès la petite enfance : l'équilibre alimentaire des plus jeunes avec PACAP

La communauté de communes Bugey-Sud s'associe à l'Agence de Promotion de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes pour déployer le programme "PACAP" (Petite enfance, Alimentation, Corpulence, Activité Physique), qui vise à promouvoir le bien-être des enfants de 0 à 6 ans en encourageant une alimentation équilibrée et une activité physique régulière. PACAP est un programme de prévention du surpoids, de l'obésité et des autres troubles nutritionnels chez l'enfant.

Plusieurs structures d'accueil du territoire (l'école maternelle de Virieu-le-Petit, le Centre de loisirs et la crèche de Belley, le Réseau Petite Enfance de Belley et du Valromey) participeront à ce programme tout au long de l'année 2025. Ces lieux accueilleront des actions de sensibilisation autour de la nutrition et de la motricité (formations, ateliers ludiques, goûters équilibrés, ...), à destination des enfants, des professionnels de la petite enfance et des parents.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial et de la politique sociale de la communauté de communes Bugey-Sud. Il met en avant l'importance d'une alimentation saine et d'un mode de vie actif dès le plus jeune âge.



Jeu des 7 familles d'aliments et leurs rôles

ENCOURAGER LES PRODUITS DURABLES, Accompagner les cantines scolaires

Afin d'aider les cantines à intégrer davantage de produits locaux dans leurs menus, la communauté de communes Bugey-Sud a lancé un appel à candidature intitulé "Accompagnement de la restauration collective scolaire vers EGAlim". La loi EGAlim impose que 50% des produits utilisés dans les restaurants collectifs soient labellisés, dont 20% issus de l'agriculture biologique.

La Ville de Belley, lauréate de cet appel, a bénéficié d'une analyse approfondie de ses approvisionnements en partenariat avec son prestataire, Le Croq'Ain. Cette étude a permis de mesurer la part de produits bio, de saison ou labellisés dans la confection des repas, ainsi que la provenance des aliments et les stratégies à adopter pour accroître ces proportions. Cet accompagnement offre une vision précise des progrès réalisés.

Les données recueillies permettront de mieux comprendre les besoins et défis de la restauration collective sur le territoire, notamment pour favoriser l'utilisation de produits locaux.



2. La connaissance de l'agriculture locale et des liens entre agriculture et alimentation durable avec le projet "Donnons Goût au Débat !"

Le projet "Donnons Goût au Débat" revient en 2025 pour une deuxième édition, visant à sensibiliser les enfants à l'agriculture locale et à l'alimentation durable. Ce programme se déroule tout au long de l'année scolaire et implique deux classes du territoire.

Chaque classe construit un parcours pédagogique autour de l'agriculture, avec des thèmes comme la transformation alimentaire ou la vie des plantes, et rencontre un agriculteur en classe ou à la ferme. Les élèves créent également un outil éducatif (jeu, poster, exposition...) qu'ils partagent lors d'une rencontre finale, où un repas local est dégusté.

En 2025, ce sont les CE1-CM2 de l'école de Groslée-Saint-Benoit et les CM2 de Brégnier-Cordon qui se réuniront en mai à la Maison des Isles pour un nouvel événement autour de l'alimentation durable. La programmation inclura un atelier cuisine mettant à l'honneur les légumes de saison.



LES BIODÉCHETS, Vous pouvez les valoriser !

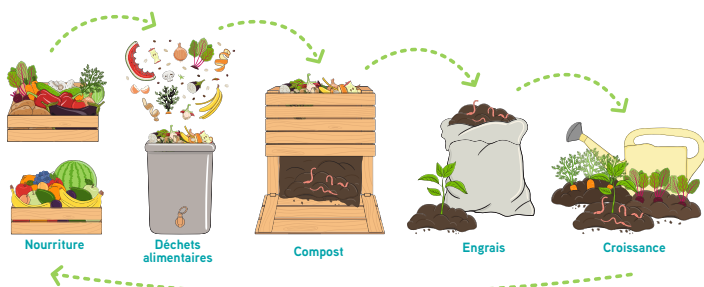
Les biodéchets (déchets verts + déchets alimentaires) sont composés à 80 % d'eau et représentent plus d'un tiers des ordures ménagères. Ils doivent donc être triés, compostés et valorisés pour améliorer la fertilité des sols.

- **LES DÉCHETS ALIMENTAIRES** : restes de cuisine, fin d'assiette, ...
→ Ils peuvent être **compostés à domicile** et mélangés avec les déchets verts pour les foyers disposant d'un jardin.
- Ils peuvent être déposés dans les **bacs en bois**, à proximité de certains conteneurs semi-enterrés.

Localiser les bacs en bois : www.ccbugeysud.com > rubrique nos services > ordures ménagères > localiser les conteneurs.

- **LES DÉCHETS VERTS** : végétaux coupés...
→ Ils peuvent être **compostés à domicile** mélangés avec les déchets alimentaires. Le broyat peut être utilisé comme paillage.
→ Ils peuvent être **déposés en déchetterie (et non dans les bacs en bois)** pour être broyés et compostés par un agriculteur pour amender ses cultures.

Les déchets verts déposés en déchetterie doivent être exemptés de tout autre déchet (plastiques, pots de fleurs, etc.).



LE TÉMOIGNAGE Philippe Veyron



Des indésirables dans les champs !

Philippe Veyron, agriculteur à Brens, est l'un des 3

agriculteurs qui utilisent les déchets verts collectés dans les déchetteries.

Je stocke les déchets verts sur l'une de mes parcelles, les broie et les épands sur mes cultures pour enrichir mes sols en matière organique, notamment en carbone. En 15 ans, grâce à cette pratique et à d'autres techniques, mes sols sont passés de 2,2 % à 4,2 % de matière organique. Ces apports améliorent la capacité de stockage des nutriments et la résistance à l'érosion, tout en stimulant les micro-organismes. Je trouve aussi intéressant de rendre ce service à la collectivité, en valorisant ces déchets et en évitant des trajets inutiles de camions.

Malheureusement, je trouve des déchets inappropriés (plastiques, tongs...) dans les déchets verts, qui ne se dégradent pas et se retrouvent dans mes parcelles ! Comme je ne laboure pas mes sols, ces déchets s'accumulent. Je passe donc beaucoup de temps à les ramasser...

Merci à tous d'être vigilants lorsque vous jetez vos déchets verts en déchetterie !



À NOTER

Collecte de l'amiante pour les particuliers



Pour la 3^{ème} année consécutive, la communauté de communes Bugey-Sud organise des sessions de reprise des déchets amiantés à la déchetterie de Belley. Les usagers doivent prendre rendez-vous au 04 79 81 01 99 et respecter les consignes : **volume maximum de 1m³** et **déchets impérativement filmés.**

Les samedis 21 juin - 13 septembre et 22 novembre 2025



Composteur individuel

Les particuliers peuvent acheter un composteur individuel à 30€ dans les 3 déchetteries, sur présentation d'un justificatif de domicile.



Broyage de végétaux à domicile

Le broyage réduit les végétaux de taille et d'élagage en copeaux. Le broyat ainsi produit peut être utilisé pour le paillage et le compostage.

La communauté de communes Bugey-Sud propose aux particuliers de broyer des déchets verts directement à domicile. Elle prend en charge 1h de broyage (prestation réalisée par les Brigades Nature qui se déplacent chez vous avec le broyeur). Inscription au 04 79 81 01 99.

Plus d'informations sur www.ccbugeysud.com > Réduction des déchets > Le broyage des végétaux



VISITES VIRTUELLES, Découvrez les futurs bâtiments communautaires

Deux projets majeurs de réhabilitation sont en cours, avec des objectifs écologiques et durables, et un fort engagement de sobriété architecturale, environnementale et énergétique.

En réhabilitant l'ancien EHPAD et la piscine plutôt que de construire de nouveaux bâtiments, la communauté de communes Bugey-Sud opte pour une approche vertueuse qui contribue à la revitalisation du centre-ville de Belley, à la préservation du patrimoine bâti et à la lutte contre l'étalement urbain. Visitez virtuellement ces futurs bâtiments en scannant les QR codes ou en vous rendant sur notre chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/@cclubugeysud>

PISCINE INTERCOMMUNALE



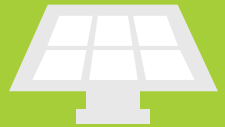
Visite de Madame la préfète sur le chantier de la piscine - 12 février 2025

SIÈGE COMMUNAUTAIRE



Visite des élus de la Région sur le chantier du siège communautaire - 19 février 2025

NOUVELLES ÉNERGIES CITOYENNES DU BUGÉY, Des bâtiments communaux s'équipent de panneaux solaires



La communauté de communes Bugey-Sud soutient la transition énergétique avec le projet NEC Bugey, qui vise à produire localement de l'énergie renouvelable en impliquant habitants et collectivités. Fonctionnant comme une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), chaque sociétaire (particulier, entreprise ou collectivité) dispose d'une voix, quel que soit son investissement.

Le montant nominal d'une part sociale est fixé à 100 €, et la recapitalisation de NEC est essentielle pour financer le développement de nouveaux projets et renforcer sa capacité d'innovation.

La coopérative regroupe 47 particuliers, 6

entreprises et 9 collectivités locales. Quatre sites équipés de panneaux solaires, pour un investissement total de 262 000€, seront opérationnels en avril 2025.

Le prochain projet de NEC Bugey est de lancer l'autoconsommation collective d'ici fin 2025. Ce système permettra aux sociétaires de consommer directement l'électricité produite localement, dans un rayon de 20 km autour des sites de production, réduisant ainsi les factures d'électricité de 10 à 15% en moyenne. L'électricité produite est consommée par les sociétaires. En cas de surplus, elle est vendue au réseau national. En cas de surconsommation, le réseau complète les besoins.



Panneaux installés

55
Ruffieu

82
Hotonnes

106
Mairie
de Valromey-
sur-Séran

308
Sodeval
Arvières-en-
Valromey

Plus d'informations sur necbugey.centralesvillageoises.fr ou contact@necbugey.fr



PRIX DE L'EAU, Des tarifs adaptés aux besoins et aux usages

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la communauté de communes Bugey-Sud a mis en place un dispositif de soutien à l'accès à l'eau pour les foyers les plus modestes du territoire et a créé de nouveaux tarifs pour les usagers industriels et agricoles. Ces initiatives visent à garantir un accès équitable à l'eau et à soutenir les différents usagers du territoire, tout en tenant compte des besoins et des usages spécifiques.

L'Allocation Eau : une aide forfaitaire de 25€

Afin de venir en aide aux ménages en difficulté, la communauté de communes Bugey-Sud propose une aide forfaitaire de 25 € par an, appelée "Allocation Eau", accessible aux personnes répondant à certains critères sociaux. L'objectif de cette initiative est de réduire les dépenses liées à l'eau pour les foyers les plus vulnérables.

Les personnes concernées et les modalités d'accès à "l'Allocation Eau" :

"L'Allocation Eau" est destinée à toute personne dont la résidence principale est située sur le territoire Bugey-Sud qui remplit l'un des critères suivants :

- Foyers avec un quotient familial CAF inférieur à 760.
- Bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA).
- Bénéficiaires de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI/CPAM).
- Bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS gratuite).

La demande devra être accompagnée de justificatifs prouvant l'éligibilité (CAF, ASPA, ASI, CSS, avis d'imposition pour leur résidence principale, quittance de loyer, RIB).



Pierre Cochonot
vice-président
en charge des
cycles de l'eau



Une évolution du dispositif est prévue début 2026, après un diagnostic social territorial, afin d'adapter cette aide aux besoins spécifiques des foyers.



2 500

FOYERS CONCERNÉS



62 500 €

COÛT DE L'ALLOCATION
EAU POUR BUGUEY-SUD

CONTACT

"L'Allocation Eau" est accessible sur demande auprès de la Régie des eaux Bugey-Sud.

Accueil : 68 rue Antoine Lavoisier – La Pélissière – 01300 Belley
04 28 38 44 81 – regiedeseaux@ccebugeysud.com

Horaires d'ouverture : • Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h30 et 14h à 17h30
• Jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30

NOUVEAUTÉ

Des tarifs adaptés pour les usagers industriels et agricoles

En parallèle du dispositif social, la communauté de communes Bugey-Sud a créé deux nouvelles catégories de tarifs pour les **usagers industriels** (75 usagers concernés) et **agricoles** (250 usagers concernés), qui viendront s'ajouter à la catégorie des usagers domestiques. Des tarifs spécifiques seront proposés pour les industriels et les agriculteurs, reflétant un effort tarifaire de 20%.

Vers un tarif unique à l'horizon 2031

Depuis le transfert des compétences eau et assainissement le 1^{er} janvier 2023, les tarifs varient encore selon les communes. Un processus d'harmonisation se poursuit donc, avec une nouvelle étape en 2025 : des regroupements tarifaires par groupes de communes et des abonnements uniformisés (25€ par an pour l'eau et 25€ pour l'assainissement). Pour éviter des hausses trop brusques, la convergence vers un tarif unique se fera progressivement jusqu'au 1^{er} janvier 2031, date à laquelle un tarif unique s'appliquera à toutes les communes du territoire.





Travaux d'interconnexion - Arboys-en-Bugey

EAU ET ASSAINISSEMENT, Investissements et travaux d'interconnexion

Dans le but de sécuriser et de moderniser ses infrastructures d'eau et d'assainissement, la communauté de communes Bugey-Sud lance en 2025 un programme d'investissement ambitieux pluriannuel. Cette année, plusieurs chantiers prioritaires viseront à sécuriser l'alimentation en eau potable de certaines communes dites "fragiles", où le débit des sources peut fortement diminuer en été, devenant insuffisant pour les besoins des habitants. Le raccordement à une ressource de secours devient alors indispensable. Ainsi, des travaux d'interconnexion entre les réseaux d'eau potable d'Arboys-en-

Bugey, secteur de Thoys, et celui de Belley ont été réalisés sur une période de 3 mois. Ces travaux permettront d'assurer l'approvisionnement en eau potable de la commune en cas de sécheresse ou de dégradation de la qualité de l'eau. Un autre chantier similaire sera prochainement réalisé entre la commune de Marignieu et celles de Pollieu et Flaxieu, afin de compléter ponctuellement, si nécessaire, les ressources en eau potable. Ces efforts de modernisation devront se poursuivre dans les années à venir pour répondre aux besoins identifiés dans le cadre des schémas directeurs.



5,7 M €
investissement dans les réseaux d'eau potable et d'assainissement en 2025



Fermeture de l'Avenue de Savoie à Virignin pendant 3 mois



La communauté de communes Bugey-Sud, en partenariat avec la commune de Virignin, entame en 2025 un vaste programme de modernisation des réseaux d'assainissement, de distribution d'eau potable et de renforcement de la défense incendie. Ce chantier, prévu sur deux ans, commencera par une première tranche de travaux sur l'Avenue de Savoie, reliant Belley à Chambéry située dans la commune de Virignin.

La circulation sur cette route sera totalement fermée dans les deux sens. Des itinéraires de déviation seront mis en place via Massignieu-de-Rives et Champagneux. Les transports en commun continueront de circuler avec des horaires adaptés, et les commerces du centre de Virignin resteront ouverts.



MI MAI - MI AOÛT 2025

ÉCONOMIE, La voirie de la ZA de Coron rénovée

La communauté de communes Bugey-Sud investit pour soutenir l'activité économique locale et pour garantir des infrastructures adaptées aux besoins des entreprises. La voirie de la Zone d'Activités de Coron à Belley vient ainsi d'être refaite.

Le coût global de cet aménagement s'élève à 238 967 € HT, comprenant :

- La réfection de la voirie et des trottoirs
- L'élargissement du trottoir et la réalisation d'une plateforme pour le quai de la Navette





Mobilité

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD), Le service évolue !

Depuis le 1^{er} mars 2025, les habitants de Parves-et-Nattages peuvent se rendre à **Yenne** les **mardis matins** uniquement.

Une autre opportunité de sortie hors du territoire Bugey-Sud est déjà en place : les **vendredis matins** vers les **Avenièrès** pour les habitants de Brégnier-Cordon, Izieu et Groslée-Saint-Benoit.

Les conditions d'utilisation du TAD :

- Vous avez entre **15 et 18 ans** et devez vous rendre sur votre lieu de stage ?
- Vous êtes **demandeur d'emploi ou en insertion professionnelle** et avez un rendez-vous à la Mission Locale Jeunes, France Travail, ou un entretien d'embauche ?
- Vous avez **plus de 75 ans** ou vous êtes une **Personne à Mobilité Réduite** et souhaitez vous déplacer pour vos courses, une activité, ou visiter des proches ?

Le TAD Bugey-Sud est là pour vous !

Une fois inscrit, vous pouvez réserver jusqu'à 4 trajets par semaine via la centrale régionale au **04 8000 7000**. Le formulaire est disponible à la communauté de communes et dans chaque mairie.



TRANSPORT, La Navette poursuit son chemin !



Depuis son lancement le 30 septembre 2024, la Navette Bugey-Sud continue de sillonner Belley, desservant les principaux points de la commune (Ousson, les Brères, Hôpital, Jean-Ferrat, ZA Coron, Ancienne Gare, Hôtel de Ville).

Des travaux sont en cours pour rendre tous les arrêts accessibles.

La billetterie en ligne vous permet de créer votre carte, recharger votre abonnement ou acheter des tickets avec paiement en ligne. Il est également possible de payer 1€ à bord (prévoir l'appoint) ou de créer sa carte via un formulaire papier disponible à la communauté de communes. L'expérimentation se poursuit, et les horaires seront ajustés en fonction des retours des usagers et des conditions de circulation.



Boulevard du Mail
Arrêt le plus utilisé
de la Navette



Retrouvez toutes les solutions de mobilité en scannant le QR code ou à la communauté de communes, l'Office de Tourisme et à la Maison France Services

COVOITURAGE, Bugey-Sud finance vos trajets quotidiens

Rejoignez les **855** covoitureurs du territoire déjà inscrits !
Bénéficiez de trajets gratuits en tant que passager ou d'une rémunération minimale de 1,50€ en tant que conducteur par trajet !

Comment ça marche ?

1. Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily.
2. Indiquez le nom de votre entreprise.
3. Précisez l'adresse de votre entreprise.
4. Entrez votre planning.
5. Sélectionnez les trajets qui vous conviennent.
6. Commencez à covoiturer et faites des économies !



88% des trajets quotidiens se font seuls

On se met au covoit' ?

BlaBlaCar Daily



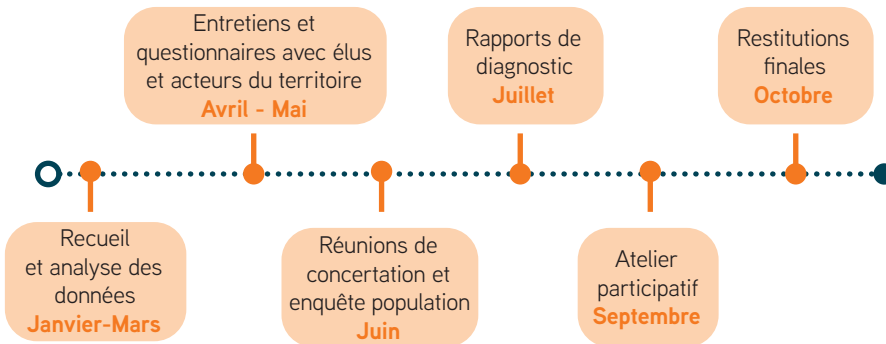
DIAGNOSTIC SOCIAL TERRITORIAL, Lancement du diagnostic

La communauté de communes Bugey-Sud, en partenariat avec les communes de Belley et Culoz-Béon, lance un diagnostic social territorial pour mieux connaître les besoins de la population et ajuster en conséquence sa politique sociale et familiale.

Le cabinet ADELIA, qui accompagne ces diagnostics, organisera des temps de concertation avec les habitants, les élus et les acteurs du territoire au printemps.



CALENDRIER



UN DIAGNOSTIC SUR LES ADDICTIONS

Jeudi 6 février, lors d'une rencontre solidarité destinée à informer élus et acteurs du territoire, l'Observatoire Régional de Santé (ORS) a présenté un diagnostic sur les problématiques d'addictions en Bugey-Sud.

Les conclusions principales révèlent des troubles addictifs liés à la consommation d'alcool, surtout chez les hommes, avec une hausse notable chez les femmes.

Le diagnostic souligne aussi une consommation importante de tabac et pointe d'autres problématiques, telles que l'usage abusif des écrans, les substances psychoactives illicites ou les produits détournés. Il a permis de recenser toutes les ressources existantes en matière de prévention et de soins.

Le diagnostic complet sera bientôt disponible sur le site internet de la communauté de communes Bugey-Sud.

Pour toute question sur les addictions, contactez le 04 74 22 04 31.



POLITIQUE DE LA VILLE, Retour en images de projets menés en fin d'année 2024

1. Création de cartes postales sonores proposée par la Cie ThéArt and Co à une dizaine de jeunes du quartier prioritaire de Belley. Les réalisations seront exposées en avril 2025, lors de la résidence de la compagnie à l'Intégral.

2. Formations Français Langue Étrangère menées par l'organisme Go On Formation auprès de 65 personnes de Belley et du territoire. Sur la photo, un groupe en visite à la médiathèque de Belley, ainsi qu'un gâteau aux couleurs de Bugey-Sud, clin d'œil réalisé par une participante de la formation "Alpha", destinée aux personnes n'ayant pas eu accès à l'éducation dans leur pays d'origine.

3. D'octobre 2024 à février 2025, la compagnie Comme un arbre créations a invité, chaque semaine, les enfants de 4 à 10 ans à un goûter artistique à l'Espace Pluriel. Ensemble, ils ont réalisé une création artistique collective (peinture, danse, théâtre) sur le thème du vivre-ensemble, tout en partageant un goûter.



LE PORTRAIT

Florent Chambaz Directeur du Centre Hospitalier (CH) Bugey-Sud

Florent Chambaz est directeur du centre hospitalier Métropole Savoie, du centre hospitalier Albertville Moutiers, du centre hospitalier de Saint-Pierre-d'Albigny et du centre hospitalier Bugey-Sud depuis mai 2019. Il travaille depuis 20 ans en tant que directeur d'hôpital dans les établissements publics. Il a été notamment directeur adjoint au CHR de Metz-Thionville, directeur adjoint au CHU de Strasbourg avant de prendre la direction du Centre Hospitalier de Vienne en 2015. Il est marié et (heureux) père de 2 enfants.

récemment renforcée par de nouvelles arrivées), ainsi que des services de pédiatrie et une maternité qui permet d'accoucher en proximité et en sécurité. Il faut également souligner la prise en charge du cancer avec la dispensation de chimiothérapie sur le site de Belley, en lien avec les équipes du CHMS. Enfin, notre service des urgences, malgré les difficultés des derniers mois, connaît un renouveau très positif.

Pouvez-vous nous parler des projets de développement en cours et à venir, ainsi que des innovations mises en place pour améliorer les services et la gestion de l'établissement ?

L'hôpital et la médecine ne cessent d'évoluer et de s'adapter aux nouvelles technologies et aux nouvelles approches de soins. Nous avons la chance de disposer d'un hôpital neuf, doté d'un plateau technique (bloc opératoire, imagerie, biologie, etc.) de qualité et équipé des dernières technologies et innovations.

Malgré les difficultés financières que nous rencontrons, comme la grande majorité des établissements, nous prévoyons de poursuivre notre développement avec un projet d'IRM, qui viendrait utilement compléter l'offre d'imagerie publique. Nous développons également de nouvelles techniques opératoires, comme le fait déjà le Dr Belkacem en ortho-traumatologie, et nous renforçons l'offre de soins en médecine. Nous souhaitons aussi développer des projets de recherche afin que nos patients puissent accéder à des molécules ou des pratiques innovantes.

Les urgences ont été fermées pendant une période prolongée. Comment l'hôpital a-t-il réussi à s'adapter à cette situation ?

Les urgences n'ont jamais cessé de fonctionner, mais il est vrai que nous avons

été contraints de les fermer la nuit. Nous avons toujours assuré le SAMU et les urgences en journée. Cela n'a pas été facile à comprendre pour la population. Notre établissement s'est adapté en créant des filières d'admission directe dans les services, en renforçant la réponse en dehors des heures d'ouverture en chirurgie, tout en maintenant une prise en charge continue en pédiatrie et en obstétrique. Dans les prochains mois, nous espérons pouvoir rouvrir totalement le service grâce au renforcement des équipes médicales de Belley par celles des urgences de Chambéry. Cette réouverture totale est attendue, à la fois par la population et par l'ensemble de l'établissement.

Comment l'hôpital Bugey-Sud collabore-t-il avec les collectivités locales, la communauté de communes Bugey-Sud et les acteurs économiques du territoire de Belley ?

Il est essentiel pour un établissement comme le nôtre de travailler en partenariat étroit avec l'ensemble des collectivités territoriales. Nous avons des relations de travail très constructives avec la mairie, la communauté de communes et le département. Au-delà de la prise en charge des patients, le Centre Hospitalier Bugey-Sud est un acteur économique important du territoire, avec un budget de près de 50 millions d'euros par an et plus de 500 personnes qui y travaillent. Le soutien de la commune et de la communauté de communes nous a notamment permis d'organiser, en partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), la première Journée de la Santé fin 2024 : ce fut un moment important pour partager et valoriser l'expertise de notre établissement.



Florent Chambaz, parlez-nous de ce qui vous a conduit à prendre la direction de l'hôpital Bugey-Sud.

J'ai pris la direction du centre hospitalier Bugey-Sud en 2019, en devenant directeur de l'ensemble de la direction commune, regroupant le centre hospitalier Métropole Savoie (CHMS) et celui d'Albertville-Moutiers. Nos établissements travaillent ensemble étroitement et ont pour vocation de répondre de manière coordonnée et graduée aux besoins de santé de la population de Belley et de toute la Savoie.

Quelles sont, selon vous, ses spécificités par rapport aux autres établissements de la région ?

Notre établissement est un véritable hôpital de proximité qui répond à un besoin de santé publique important. Il permet à notre population de bénéficier de prises en charge de qualité, coordonnées avec l'hôpital de référence, en particulier le site de Chambéry. C'est une chance pour le territoire, car les principales activités y sont représentées et, si besoin, les transferts vers d'autres structures sont facilités. Grâce à ce partenariat avec les autres établissements du territoire, cet hôpital propose l'accès à de très nombreuses spécialités en consultation.

Quels sont les services et soins pris en charge par le centre hospitalier ?

L'offre de soins est très large et de nombreuses spécialités existent au sein de notre établissement, tant en consultations qu'au sein des services d'hospitalisation. Nous proposons des activités de chirurgie (notamment en ortho-traumatologie, en digestif, en ophtalmologie), des activités de médecine (avec une équipe médicale



CENTRE HOSPITALIER BUGEY-SUD, L'hôpital en 6 chiffres...



**162 LITS
ET PLACES**

*Pour répondre aux besoins
des 50 000 habitants du
bassin de population.*



**23 000 RDV
EN 2024**

*Panel de consultations :
dermatologie, gastro-
entérologie, allergologie,
rhumatologie, addictologie...*



**311 NAISSANCES
EN 2024**

*La maternité est dotée de 2
salles d'accouchement, d'une
salle nature et d'une salle de
césarienne.*



570 EMPLOYÉS

*1^{er} employeur de la commune
de Belley, le CHBS recrute en
permanence.*



**7 474 INTERVENTIONS
CHIRURGICALES
EN 2024**

*Réalisées dans les spécialités :
orthopédie-traumatologie,
viscérale, urologie, ORL...*



**382 PLACES
EN EHPAD**

*(réparties entre Belley,
Lhuis et Champagne-en-
Valromey)*

*Service "Soins Médicaux et
de Réadaptation" possible.*



Retrouvez toutes les informations sur www.ch-bugeysud.fr



Numéros utiles

- La CPTS assure une permanence téléphonique du lundi au jeudi (9h-12h/13h-18h) et le vendredi (9h-12h) pour vous aider à trouver un rendez-vous avec un professionnel de santé sur le territoire en cohérence avec vos besoins en santé et santé mentale : 06 59 74 32 82.

- Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter le numéro national de prévention du suicide : 31 14.

- Une question sur l'addiction ? alcool, tabac, cannabis, héroïne, médicaments, sexe, internet... Contactez le DAC01 : 04 74 22 04 31

Actualités

1 FORMATIONS PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Dans le cadre du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) Bugéy-Sud, la communauté de communes Bugéy-Sud a accueilli et soutenu l'organisation d'une formation Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM). La formation a bénéficié à 16 personnes, professionnels des secteurs suivants : médico-social, culturel, sanitaire, social...

L'objectif est d'accompagner les professionnels dans leur interaction avec des personnes souffrant de troubles de santé mentale ou en situation de crise, de revoir leurs perceptions concernant la santé mentale, de renforcer l'aide apportée à ces personnes, et de fournir des outils pour mieux gérer les situations impliquant des troubles psychiques.

Cette formation a été co-financée par la communauté de communes Bugéy-Sud et la Ville de Belley.



"Vivre mieux en corps" présenté par 130 élèves à l'Intégral dans le cadre des Semaines d'Informations sur la Santé Mentale - 26/11/2024

2 SIGNATURE DE LA CHARTRE ROMAIN JACOB

A l'occasion de la 1^{ère} Journée de la santé, la communauté de communes Bugéy-Sud a signé la charte Romain Jacob qui tend à favoriser l'accès aux soins et la prise en charge des personnes en situation de handicap. Plus d'informations sur www.handidactique.org/charte-romain-jacob



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT), *La révision du SCoT Bugey-Sud est lancée !*

La communauté de communes Bugey-Sud a officiellement démarré la révision de son SCoT, un outil clé pour planifier le développement durable du territoire sur le long terme.

Le SCoT est un document d'urbanisme qui définit les grandes orientations du développement de notre territoire pour les années à venir. Il aborde de nombreux domaines qui influencent le quotidien : logement, emploi, transports, industrie, agriculture, paysage, environnement, commerce, services à la population.

Les objectifs de la révision du SCoT :

- Préserver les paysages et la biodiversité : protéger les espaces naturels tout en maintenant un développement équilibré.
- Soutenir une économie locale et durable : favoriser les initiatives locales tout en garantissant leur viabilité à long terme.
- Anticiper les besoins en logement et mobilité : répondre aux évolutions démographiques et aux nouveaux modes de vie.
- Améliorer le cadre de vie : créer un environnement agréable pour tous les habitants de Bugey-Sud.

Le SCoT, un document qui se construit par étape



Franck André-Masse
vice-président en charge de l'urbanisme et de la planification

“ Cette révision du SCoT est l'opportunité de réfléchir collectivement au développement durable de notre territoire à 10-15 ans et de le préparer aux futurs défis. ”

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT, *Opération façades pour les communes de Belley et Culoz-Béon*

Si vous possédez un logement dans l'une de ces communes et souhaitez rénover votre façade (menuiseries, revêtement, etc.), cette initiative est faite pour vous.

Les communes de Belley et Culoz-Béon ont défini des zones d'intervention spécifiques ainsi qu'une liste des travaux éligibles à des subventions.

Avec l'accompagnement gratuit et personnalisé de SoliHa 01, sélectionné par la communauté de communes Bugey-Sud, les propriétaires pourront bénéficier en 2025 d'aides financières pour ces travaux de rénovation.

Vérifiez votre éligibilité aux subventions sur
www.ccbugeysud.com > rubrique Nos services > opah



ATELIERS GRAND PUBLIC

PARTICIPEZ À LA RÉVISION DU SCoT :

- Mardi 1^{er} avril à 18h : Salle des fêtes à Belley
- Mercredi 2 avril à 18h : Maison de Pays à Champagne-en-Valromey

Réunion publique : **Lundi 16 juin à 18h à Belley**



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE, En route vers le label !

En lien avec le projet de territoire, la communauté de communes Bugey-Sud s'est officiellement portée candidate au label "Pays d'Art et d'Histoire".

Les étapes

La candidature comporte 3 phases soumises à validation de l'Etat :

1. La validation du périmètre,
2. La rédaction d'un mémoire sur l'architecture, les arts plastiques, les patrimoines et l'urbanisme,
3. Le dossier officiel de candidature et sa présentation en Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA).

La communauté de communes est actuellement en phase 2.

Le territoire est également invité à mener un inventaire du patrimoine et des actions de préfiguration.

Le périmètre du label

Le périmètre correspond au territoire de la communauté de communes, en raison de sa cohérence géographique (topographie) et historique (héritage culturel du Bugey). Entouré de barrières naturelles (Rhône, contreforts du Jura méridional), Bugey-Sud s'est développé de manière autonome, avec une forte appropriation locale. Il en résulte un espace rural préservé et distinctif, qui constitue le socle du cadre de vie en Bugey-Sud.

L'inventaire du patrimoine

L'inventaire du patrimoine permet de mieux connaître le territoire. La communauté de communes Bugey-Sud souhaite faire de cet inventaire un outil participatif, impliquant les citoyens et fédérant les acteurs locaux. Une carte collaborative des patrimoines de Bugey-Sud sera bientôt disponible, permettant de localiser les points d'intérêt du territoire (patrimoine bâti, paysager ou immatériel).

Les actions patrimoniales

La communauté de communes Bugey-Sud et l'Office de Tourisme poursuivent leurs actions en proposant un programme annuel de visites, des temps forts (Journées Européennes de l'Archéologie, du Patrimoine, etc.) ainsi que des outils de médiation (catalogue scolaire, fiches conseils, brochure des circuits patrimoniaux, etc.).



Régis Castin

vice-président
en charge du
tourisme, du
patrimoine, de la
culture



*L'objectif est de préserver notre cadre de vie,
et de valoriser l'ensemble des patrimoines
bâti, des paysages et des savoir-faire.*

BOUTIQUE de l'Office de Tourisme



**Offrez un cadeau 100 % local avec les saveurs
et savoir-faire du Bugey-Sud !**

À l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier, découvrez une sélection de produits artisanaux et gourmands pour toute la famille.

Composez des coffrets cadeaux personnalisés en valorisant le circuit-court et les créations authentiques des artisans locaux. Une belle occasion de faire découvrir le terroir bugiste à vos proches et de réaliser vos repas de fêtes grâce aux Ain'crovables talents agricoles de Bugey-Sud !

Parmi les produits disponibles : livres, objets souvenirs, cosmétiques bio, décorations, créations en tissu, meringues, vins, bières, miels, confitures, sels, tisanes, nougats et pâtes à tartiner, huiles, vinaigres, sirops, jus de fruits, et bien plus.

Rendez-vous à l'**Office de Tourisme, 34 Grande Rue à Belley**, pour créer vos coffrets ou choisir des bons cadeaux thématiques : repas au restaurant, week-end en amoureux ou activités de loisirs et sportives...

Informations auprès de l'Office de Tourisme :
www.bugeysud-tourisme.fr



Plus d'informations sur le patrimoine en Bugey-Sud :

www.ccbugeysud.com



5 982

PERSONNES ONT PARTICIPÉ
AUX ACTIONS
PATRIMONIALES EN 2024

UNE AIDE POUR LE PAIEMENT DE VOS FACTURES D'EAU !

L'allocation eau



Depuis le 1^{er} janvier 2025, la communauté de communes Bugey-Sud propose une aide annuelle de 25€ pour aider les foyers les plus modestes, répondant à certains critères sociaux, à réduire leurs factures d'eau.

25€



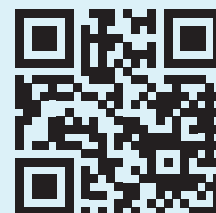
CONDITIONS D'ACCÈS

- Quotient familial CAF < à 760
- Bénéficiaire de l'ASPA
- Bénéficiaire de l'ASI
- Bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS gratuite)

Déposez votre demande auprès de la Régie des Eaux Bugey-Sud avec les justificatifs nécessaires.

Tél. 04 28 38 44 81

regiedeseaux@cbugeysud.com



Accueil du public :

68 rue Antoine Lavoisier - La Pélissière - 01300 Belley

Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h30 et 14h-17h30

Jeudi, vendredi : 8h30-12h30

www.cbugeysud.com



BUGEYSUD
Communauté de communes